

Réforme du droit commun du contrat et droit de la distribution

11 mars 2016, à partir de 9 h., Campus Moulins (1 place Déliot, Lille).
Colloque organisé sous la direction de Gaël Chantepie et Nicolas Dissaux (Equipe Demogue)

9h00 – 9h30 | **Propos introductifs** : Gaël CHANTEPIE et Nicolas DISSAUX, Professeurs à l'Université de Lille 2

Matinée sous la présidence d'Eric FELDMANN, président du Tribunal de commerce de Lille



I – Questions de méthodologie

- 9h30 – 9h50 | A – **Droit commun et droits spéciaux** : Muriel CHAGNY, Professeur à l'Université de Paris Saclay
- 9h50 – 10h10 | B – **Détermination de la loi applicable** : Laurence USUNIER, Professeur à l'Université de Cergy-Pontoise.

Pause | 10h10 – 10h40

II – Questions de stratégie

A – Sécurité

- 10h40 – 11h00 | **Contenu du contrat de distribution et pouvoirs du juge**, Daniel MAINGUY, Professeur à l'Université de Montpellier
- 11h00 – 12h00 | Table ronde n° 1 : **L'internet et la distribution**, sous la présidence de Denis VOINOT, Professeur à l'Université de Lille 2 : Blandine POIDEVIN, avocate au barreau de Lille ; Juliette Sénéchal Maître de conférences HDR à Lille 2.

B – Mobilité

- 14h00 – 14h20 | 1 – **L'entrée dans le réseau de distribution**, Pierre LEMAY, Maître de conférences à l'Université de Lille 3
- 14h20 – 14h40 | 2 – **La sortie du réseau de distribution**, Mathieu Le BESCOND DE COATPONT, Docteur en droit de l'Université de Lille 2
- 15h00 – 15h40 | Table ronde n° 2 : **Le réseau de distribution**, sous la présidence de Monsieur le bâtonnier Jean-Marie LELOUP, Avocat au barreau de Paris, Maître Bruno LEMISTRE, avocat au Barreau de Lille
Maxence BLONDEL, directeur juridique Nocibé

Discussion et pause | 15h40 – 16h00

16h00 – 16h30 | **Rapport de synthèse** : Didier FERRIER, Professeur émérite de l'Université de Montpellier.

Pour diffuser l'information, utilisez le lien court : <http://lc.cx/437m>

Information

Dorothee Herbaut : Tél. : +33 (0)3 20 90 77 30 ; Fax : +33 03 20 90 77 84

Inscriptions obligatoires (jusqu'au 7/03/2016) : accès au formulaire en ligne

- Droit d'inscription au colloque :
 - Chercheurs, enseignant-chercheurs, BIATSS et étudiant Lille 2 : gratuit
 - Professionnel : 35 euros
- Participation au repas : 25 euros (en sus des droits d'inscription)

Ce colloque est validé au titre de la formation continue des avocats

Actualités sur le même thème :

Accès au Campus Moulines - 11.04.2014 15:42

Liens :

www.facebook.com/events/201379976883260/